



4



MAIRIE DE MOËLAN SUR MER	
ARRIVÉE:	LE
11	18 FEV. 2013
N° RÉPONSE:	LE
ORIGINAL	
COPIE	

Direction générale des services  
Pennrenerezh ar servijoù  
Direction de l'aménagement et des solidarités

Service foncier, urbanisme et habitat

Personne chargée du dossier :  
Le chargé de l'aménagement de l'espace : Arnaud Degouys

Tél. : 02 90 09 17 22  
courriel : arnaud.degouys@region-bretagne.fr

Monsieur le Maire  
Mairie  
2, rue des Moulins  
29350 MOELAN-SUR-MER

Rennes, le 07 FEV. 2013

**Objet : révision du PLU**  
**Réf. : 1133/DIRAM/SURBA/PPA**

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous informe que j'ai bien réceptionné les éléments concernant votre dossier de révision du PLU du 31 décembre 2012 et je vous en remercie.

La Bretagne connaît aujourd'hui une croissance démographique remarquable. Cette dynamique est un indicateur fort de l'attractivité et de la vitalité de notre région, qui place la problématique de la gestion du foncier et de ses usages au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs du territoire. Elle constitue également un défi majeur en matière d'habitat, d'équipements, d'emplois, de transports, de formation. Ces enjeux interpellent l'ensemble des collectivités locales, dans une perspective de responsabilité partagée sur l'aménagement du territoire breton.

Soucieuse de la cohésion et de l'aménagement durable de la Bretagne, la Région soutient pleinement les démarches de planification territoriale, dont elle est personne publique associée. C'est la raison pour laquelle la Région contribue à la construction du projet de territoire dans lequel s'inscrit votre commune en participant à l'élaboration et au suivi du SCOT de la Communauté de Communes de Quimperlé.

Elle est également très concernée par l'élaboration de votre document local d'urbanisme, outil majeur de mise en œuvre de la stratégie communale de développement. Aussi, j'ai le plaisir de vous adresser le document ci-joint qui, rappelant les enjeux bretons de l'aménagement de l'espace, pourra je l'espère apporter des éléments utiles à votre réflexion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations très distinguées.

La directrice de l'aménagement  
et de la solidarité

Lorraine Bailly